



Peuton passer un drain cher un voisin sans autorisatio ecrite

Par **marpolo**, le **06/12/2010** à **08:35**

Bonjour,

Un voisin a passé un tuyau de drainage sans mon autorisation écrite. Est-ce que je peux le lui faire enlever ou puis-je le boucher ?

Par **amajuris**, le **06/12/2010** à **09:12**

il n' a pas eu d'autorisation verbale non plus?

la pose de ce drain n'a pas pu se faire sans vous en soyez informé.

sinon la 1° chose à faire c'est de faire à votre voisin une mise demeure de supprimer cet ouvrage par LRAR.

juste une question pour terminer, les 2 terrains ne proviennent pas d'un même terrain qui a été divisé pour être vendu séparément ?